

SEM de la Citadelle - Désignation de délégués de la Ville au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à l'augmentation du capital social de la Société décidée par le Conseil d'Administration réuni le 7 février 1997 et approuvé par le Conseil Municipal par délibération du 3 mars 1997, il convient de désigner 10 délégués au Conseil d'Administration et 1 délégué à l'Assemblée Générale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de désigner 10 Conseillers pour siéger au Conseil d'Administration, soit :

- M. le Maire
- M. Jacques MARIOT
- M. Michel ROIGNOT
- M. Christophe LIME
- Mme Joëlle SCHIRRER
- Mme Annaïck CHAUVET
- M. Emmanuel DUMONT
- M. Alexandre CHIRIER
- M. Pascal BONNET
- M. Bernard LAMBERT

- de désigner M. Vincent FUSTER pour siéger à l'Assemblée Générale,

- d'autoriser ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 23 avril 2001.